



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide publique au développement - Partenariat mondial pour l'éducation

Question écrite n° 2700

Texte de la question

Mme Cathy Racon-Bouzon attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le partenariat mondial pour l'éducation (PME). La contribution de la France pour 2016 a été de 8 millions d'euros, ce qui a permis le financement de l'éducation de base (primaire et secondaire) dans les pays les plus pauvres et l'éducation dans les situations de crise. Aussi, malgré la progression de ce chiffre par rapport à 2015, elle souhaiterait savoir si la contribution de la France au fonds peut être augmentée pour atteindre un montant de 252 millions d'euros pour la période 2018-2020. Par ailleurs, elle souhaiterait connaître les mécanismes de financement qui renforceront la contribution française au PME sans affecter l'aide bilatérale française à l'éducation de base. Aussi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend bien augmenter la contribution de la France à ce fonds. Par ailleurs, elle souhaiterait connaître les mécanismes de financement qui renforceront la contribution française au PME sans affecter l'aide bilatérale française à l'éducation de base.

Texte de la réponse

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est le seul fonds multilatéral dédié entièrement au financement de l'éducation de base. Depuis 2002, la moitié des financements du PME (2,3 milliards de dollars) a bénéficié aux pays francophones dont 1,7 milliards de dollars pour les 17 pays prioritaires de la politique française de développement. La France est donc pleinement en accord avec les priorités défendues par le PME et encourage son action structurante. En 2016 et 2017, malgré les contraintes budgétaires, la France a maintenu sa contribution au PME à hauteur de 8 M €/an. La contribution française pour le triennum 2015-2017 s'élève donc à 17 M€. Il convient de noter également que le ministère de l'Europe et des affaires étrangères finance deux postes d'experts techniques internationaux basés à Washington, au sein du secrétariat du PME. Le PME tiendra le 2 février 2018 sa conférence de financement pour la période 2018-2020. Le Président de la République est fortement engagé dans cette démarche, et co-présidera cette conférence avec Macky Sall, Président du Sénégal. L'objectif de cette conférence est de lever 3,1 milliards de dollars pour le triennum 2018-2020. Ce partenariat a été annoncé par les présidents français et sénégalais, lors d'un événement de haut-niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en présence du SGNU, le 20 septembre dernier ("Financer l'avenir : Education 2030"). Il matérialise l'ambition présidentielle de faire de l'éducation une priorité de la politique de développement de la France. La France, au regard de son rôle se devra de montrer l'exemple et d'encourager les bailleurs à augmenter leurs contributions triennales au PME, en annonçant un renforcement substantiel de son effort financier pour le triennum 2018-2020. En parallèle, la France entend poursuivre un financement significatif de l'aide bilatérale, canal essentiel d'action permettant l'appui à des initiatives structurantes à dimension régionale pour améliorer la qualité et l'universalité de l'éducation de base, le renforcement des politiques de formation-emploi et l'accompagnement de l'enseignement supérieur et professionnel. En 2016, l'Afrique subsaharienne était la première région bénéficiaire des financements de l'AFD dans le secteur de la formation professionnelle (123 M€, soit 82 % du total). L'agence est également délégataire des fonds du PME au Burkina Faso et au Burundi, ce qui lui permet de gérer des enveloppes importantes en éducation de base. Les engagements de la France au niveau multilatéral, s'ils augmentent, permettront donc,

par effet de levier, des possibilités de délégation de fonds supplémentaires pour l'AFD, notamment dans les pays prioritaires de la France.

Données clés

Auteur : [Mme Cathy Racon-Bouzon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2700

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2017](#), page 5384

Réponse publiée au JO le : [16 janvier 2018](#), page 338